



Union Départementale
des Syndicats CGT
8, Place Malus
18000 BOURGES

-O-O-O-

ISSN 1168-0423
Prix : 0,15 €

Dispensé du Timbrage
Bourges CTC

P

PRESE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Déposé le 28.07.2009

Edito

Période estivale Préparons une rentrée offensive

A l'heure où de nombreux salariés sont en vacances, les préparant où restent chez eux faute de moyens financiers pour en faire profiter leur famille, le pouvoir en place et le Medef sont eux, prêts à tout pour faire passer des lois les plus rétrogrades et antisociales les unes que les autres : travail du dimanche, casse du statut des agents de la fonction publique, augmentations des prix

Dans les entreprises, les licenciements collectifs ou individuels ne s'arrêtent pas avec le soleil, voire même des patrons profitants de la période des congés pour envoyer les lettres recommandées aux salariés à la veille de leurs vacances.

L'Union Départementale s'est mise en ordre de bataille pendant l'été afin de répondre au mieux aux salariés en difficultés et préparer une rentrée sociale qui s'annonce déjà chargée.

Profitons de cette période pour discuter, écouter, expliquer les revendications avec les salariés dans les entreprises, les retraités, les privés d'emploi, les jeunes.

Le début d'année a montré que la CGT avait une audience de plus en plus forte auprès de la population. Cela s'est traduit dans le département par 199 nouveaux adhérents connus au mois de juillet. Ce chiffre, sûrement loin de la réalité, montre bien toute l'importance de la démarche revendicative et des différentes campagnes de syndicalisation menées depuis plusieurs mois. Nous devons tout mettre en œuvre pour continuer et amplifier cette dynamique de rencontre avec les salariés et l'ensemble de la population.

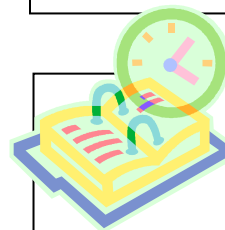
C'est pourquoi, je le répète, organisons-nous dès maintenant dans nos entreprises, dans notre vie quotidienne, dans nos discussions pour réussir cette rentrée afin d'obtenir ce changement de société tant attendu par des millions de Français.

Bon courage et bonnes vacances à toutes et tous.

Sébastien MARTINEAU
Membre du Bureau de l'UD

Sommaire :

<i>Edito : Préparons une rentrée offensive</i>	P 1
<i>Contre le projet de privatisation de la Poste</i>	P 2
<i>Hommage à Pierre Ferdonnet</i>	P 3
<i>Communiqués Indecosa</i>	P 7
<i>Nouvelles règles de représentativité</i>	P 8
<i>Finances</i>	



AGENDA

Réunions de rentrées des Unions Locales :

- > La Guerche : 3 Septembre à 14 h
- > Bourges : 8 Septembre à 17 h
- > Vierzon : 8 Septembre à 14 h
- > St-Florent : 8 Septembre à 14 h
- > St-Amand : 18 Septembre à 14 h
avec la participation d'un membre du bureau de l'UD.

COMITE GENERAL de l'UD du Cher
Jeudi 10 Septembre de 8 h à 17 heures
Salle Marcel Basculard à BOURGES

Tous ensemble, pour l'abandon du projet de privatisation de la POSTE



Comme prévu, sitôt les élections européennes passées, le Président de la République, conforté par le résultat, a repris sa marche en avant des réformes, dont celle du projet de privatisation de La Poste.

Le dossier était en sommeil pour cause de crise du développement et d'enracinement des luttes revendicatives, mais aussi de l'échéance électorale des Européennes.

L'avant projet de loi est engagé dans la procédure réglementaire, parlementaire et constitutionnelle.

3 juillet : CTP Poste : toutes les organisations syndicales ont voté contre. La Poste et le Gouvernement sont isolés.

16 Juillet : Présentation aux organisations syndicales par le Ministère de l'Industrie, de l'avant projet de loi. A l'issue de cette rencontre les fédérations CGT, SUD, FO et CFTC ont réaffirmé leur opposition résolue au changement de statut en Société Anonyme et à l'ouverture du capital.

16 Juillet : Conseil supérieur de la Fonction Publique : rassemblement régional devant Bercy. Les syndicats ont confirmé leur opposition.

29 Juillet : Examen du projet de loi en Conseil des Ministres.

A cette occasion, l'UD-CGT du cher et la CGT FAPT 18 ont convoqué la presse et le comité de soutien pour exprimer leur désaccord avec ce projet de démantèlement d'un service public essentiel à la population ce même jour à 10 h 30 au local du syndicat CGT FAPT 18

Octobre/Novembre : procédure d'urgence avec navettes parlementaires entre le Sénat, l'Assemblée Nationale et le Conseil constitutionnel.

D'ores et déjà, les fédérations CGT, FO, SUD et CFTC appellent à créer les conditions d'une nouvelle grande journée nationale unitaire de grève et de manifestations dès le mois de septembre et ont prévu de se revoir le 27 août pour en fixer la date et les modalités.

Pour sa part, la CGT appelle également les usagers à exprimer sous toutes les formes leur opposition à la privatisation de leur service public postal et d'exiger du Président de la République un référendum.

*Pour la CGT FAPT 18
Eric PERROT*

Dernière minute : Des sanctions pour des travaux supplémentaires demandés, **mais non rémunérés** ont été infligées envers des agents et militants syndicaux par la Direction du courrier.

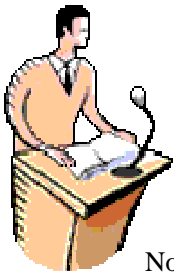
Les Syndicats CGT FAPT, FO-COM et SUD PTT ont déposé un préavis de grève pour le Samedi 1^{er} Août sur les plaques de Bourges Centre courrier (Bourges, St-Doulchard, St-Germain) et St-Martin d'Auxigny Centre Courrier (St-Martin d'Auxigny, Les Aix d'Angillon, Henrichemont, La chapelle d'Angillon).

Un hommage vibrant et émouvant rendu un militant d'exception, Pierre Ferdonnet, ancien secrétaire du syndicat CGT des Cheminots de Bourges le 19 Juin 2009 à l'Union Locale de Bourges, en présence de :

Son épouse, Madeleine, retraitée CGT, ancienne dirigeante CGT des ICT de l'ETBS,
Raymond DARD, Secrétaire de la section des Retraités CGT Cheminots de Bourges,
Serge BASSOT, Secrétaire du Syndicat CGT des cheminots de Bourges et de toute la direction de ce syndicat,
Didier LE RESTE, Secrétaire Général CGT de la Fédération des Cheminots, Secrétaire Confédéral de la CGT, Vice président de la Fédération Européenne des Transports Ferroviaires (CES) et de l'International Transports Ferroviaires (SCI),
Laurence COLLONGE, Secrétaire Générale de l'UL CGT de Bourges,
Roger LEGER et Guy QUENET, membres de la CE de l'UD,
Maurice RENAUDAT, (résistant de la 1^{ère} heure et fondateur de l'IHS CGT Centre)
et Jean-Claude VATAN, anciens secrétaires généraux de l'UD,
Robert AUVITY, président de l'IHS CGT Centre (ancien secrétaire général de l'UL de Bourges),
Jean-Claude SANDRIER, Député PCF du Cher,
Maxime CAMUZAT, Vice président du Conseil Général,
Michel GUERINEAU, Vice président du Conseil Régional de la Région Centre et Conseiller Général PCF du cher,
Yann BEDIN, conseiller municipal PCF de Bourges
et nombreux(ses) camarades de la CGT et amis de Pierre.

Après la présentation de Serge BASSOT, deux interventions remarquées et remarquables :
celle de Raymond DARD, Secrétaire de la section des Retraités CGT Cheminots de Bourges,
et celle de Didier LE RESTE, Secrétaire Général CGT de la Fédération des Cheminots, Secrétaire Confédéral de la CGT.

Guy Quenet, animateur du collectif « 18 » de l'IHS CGT Centre, en accord avec la Direction de l'UD vous propose l'intervention de Raymond Dard, Secrétaire de la section des Retraités CGT Cheminots de Bourges.



Nous voilà réunis aujourd'hui, à l'occasion d'un évènement exceptionnel.

Nous allons célébrer aujourd'hui un camarade de notre section CGT des cheminots retraités de Bourges et pas n'importe lequel puisqu'il s'agit du Président d'Honneur de notre section.

J'ai nommé notre cher Pierre Ferdonnet.

Pierre, c'est avant tout, près de 87 ans d'existence, de dévouement, de droiture, de générosité, mais surtout de fidélité à tes idées révolutionnaires de militant communiste et syndical à la CGT pendant 72 ans.

Tu adhères aux JC et à la CGT en mars 1937.

72 ans de vie pleine, ça se fête ...

Et même si ta modestie va quelque peu en souffrir, il nous faut bien retracer ton parcours et les épisodes de ta vie qui ne se sont pas toujours déroulés comme un long fleuve tranquille.

Tu nous permettras donc aujourd'hui d'évoquer et de rappeler les faits les plus marquants de ton existence de prolétaire en y associant d'une manière indélébile ton épouse Madeleine.

Hommage à Pierre Ferdonnet pour ses 72 ans de syndicalisme 19 Juin 2009

Pierre, tu es né le 26 juin 1922 à Ivry sur Seine dans le Val de Marne et c'est donc avec quelques jours d'avance, que nous te souhaitons un très très bon anniversaire.

Tu es donc né à Ivry, Rue Mirabeau, dans le quartier de ce qu'on appelle « le Petit Ivry », non loin des installations ferroviaires de Paris-Masséna. La rue qui prolonge la rue Mirabeau s'appelle Rue Gabriel Péri, ensuite avenue Maurice Thorez, non loin, la rue Pierre Sénard, l'avenue Gabrielle Casanova, le métro Pierre & Marie Curie etc... en somme que des noms prestigieux qui ont du t'aider à te forger.

Pour des raisons de santé, ta famille a du quitter la région parisienne. Par la suite, ton père Eugène Ferdonnet est muté au dépôt de Châteauroux. Début 1936, il est muté une seconde fois à Vierzon au service de la traction où il est affecté à la conduite des locomotives à vapeur, puis électriques jusqu'à sa retraite en 1945.

Dans cette ville cheminote qu'est Vierzon, tu rentres en 1936 comme apprenti ébéniste pendant trois ans dans l'entreprise Maquaire et Huguot et tu obtiens ton CAP en 1939.

En juin 1940, c'est la débâcle, l'exode de milliers de pauvres gens. Dans cette tourmente qui régnait à ce

moment là, avec des camarades des JC, vous aiderez autant que vous le pourrez les réfugiés.

Puis c'est l'occupation, les Allemands sont là à Vierzon, le 16 juin 1940 et occupent la partie nord du Cher, la plus industrialisée.

Quelques temps après, tu auras eu connaissance de « l'appel du Général de Gaulle », lancé depuis Londres et plus connu sous le vocable « Appel du 18 juin ».

Tu auras eu connaissance également de l'appel de Maurice Thorez et Jacques Duclos, qui se terminait ainsi : « *Jamais un grand peuple comme le nôtre ne sera un peuple d'esclaves !!* ».

Ces appels, adressés l'un et l'autre au peuple français demandent de résister à l'envahisseur par tous les moyens à sa disposition. Il n'en faut pas plus pour que ta conscience s'éveille encore plus, pour que le pays ne soit pas aux mains de l'occupant.

A cette époque, la grande majorité des Français, encore abasourdie par ce qu'ils viennent de vivre ont plutôt tendance à s'en remettre à Pétain qu'ils croient bien naïvement être le sauveur.

Précisons que Pétain n'a jamais été mis en place par le peuple, mais par quelques hauts responsables de l'armée française.

C'est ainsi que fut créé la zone dite « libre », séparée de la zone occupée par une ligne qui s'appellera communément « la ligne de démarcation ». Or, il se trouve que cette ligne passe à Vierzon. La jeunesse de France, pas plus que celle de Vierzon, n'accepte l'occupation allemande.

A partir d'octobre 1940, les JC dont tu fais partie, commencent à s'organiser. Ton groupe confectionne des papillons, les premiers tracts sont réalisés à l'aide d'une imprimerie clandestine.

Il faut préciser qu'à l'époque, le siège de la gestapo se trouve juste en face de la maison de tes parents.

Avec tes camarades, des tracts sont distribués, des inscriptions contre l'occupant fleurissent sur les murs et tout ce travail est surtout effectué la nuit.

Avec des camarades au cours d'une distribution de tracts du Parti Communiste au stade du Verdin, vous êtes surpris par deux gendarmes de la police française.

Vous réussirez à vous échapper. Malheureusement, un de vos camarades a été pris, livré aux Allemands et fusillé !!

Pierre est alors condamné par contumace à cinq ans de travaux forcés et dix ans d'interdiction de séjour par la section spéciale de la cour d'Appel de Bourges. Devenu illégal, recherché à la fois par la police française et allemande, tu pars avec un camarade, Ernest Paulet en région parisienne. Arrivés à Paris, chacun s'en va de son côté. Tu es hébergé chez une tante qui est concierge Place Voltaire à Paris 11^{ème}, non loin du métro Charonne.

A Paris, tu prends contact avec les réseaux de résistance. Ton père Eugène et ton oncle René Gégou, mécanicien au dépôt d'Ivry organisent ton voyage pour Vierzon, puis Châteauroux.

Avec ton copain, Jacques Meunier, vous franchissez la ligne de démarcation, disons, sans trop d'encombres. Repris le travail en direction de Limoges, puis Tulle.

Pierre Ferdonnet, alias « Pierrot » dans la Résistance participe à différents faits d'armes dans les maquis de Corrèze dans les FTP français, francs tireurs et partisans. La Corrèze, terre d'asile et de résistance. Tu appartiens à un groupe important dont la moyenne d'âge est de 21 ans. Tu participes activement à la recherche des agents de la gestapo. Malheureusement, le 26 septembre 1943 un détachement de la gestapo de la feld-gendarmerie, des S.S. attaquent ton groupe à la ferme de Beaumont près de Chamboulive.

Après un combat acharné, tu es fait prisonnier avec tes camarades et conduit au siège de la gestapo à Limoges et emprisonné. Tu es arrêté sous une fausse identité « Pierre Lemoine » né à Commercy. Cette anecdote mérite toutefois la précision suivante : c'est que si par malheur tu étais mort dans les camps de concentration, personne n'aurait su que Pierre Ferdonnet avait disparu.

Ensuite tu es muté à Fresnes le 27 octobre 1943. Dans le convoi de camions, tu te trouvais dans le dernier véhicule ; avec un camarade vous avez essayé de vous évader, mais vous n'avez pas pu.

Le 5 Avril 1943 vous partez pour le camp de Compiègne, puis c'est le voyage pour Auschwitz-Birkenau en Pologne, dans des wagons à bestiaux dans des conditions inhumaines.

Dans ce convoi de déportés qui fut appelé « le convoi des tatoués » il y avait 1655 hommes dont le commandant des FTP français Marcel Paul qui porte le numéro 186187. Pierre, c'est le numéro 185925 qui est toujours gravé sur son avant-bras gauche. Ces 1655 hommes étaient tous destinés immédiatement au four crématoire à leur arrivée, suite à l'affaire Pucheu.

Qui était Pucheu ? c'était le ministre de l'intérieur de Pétain. C'est lui qui a établi et donné des listes de condamnés aux Allemands dont les 27 de chateaubriand parmi lesquels Guy Moquet, 17 ans et demi.

Pucheu était le grand patron des forges françaises qui, dans les années 30 finançait les ligues fascistes, la cagoule et qui disait en 1936 « si les salariés veulent gagner plus, ils n'ont qu'à travailler plus ... ».

Tiens, nous avons récemment entendu cela !

Par la suite, Pucheu a été arrêté à Alger par les troupes alliées et fusillé. C'est donc en représailles que vous avez été déportés.

Tu es interné à Auschwitz, puis transféré à Buchenwald. Transféré ensuite au camp de Flossenbürg jusqu'au 25 avril 1945 duquel vous êtes libérés vous-mêmes avant l'arrivée des Américains. Tu es libéré le 5 Mai 1945 et arrive à Vierzon après avoir rendu visite à ta grand-mère à Ivry.

Bien évidemment, tous les déportés qui sont rentrés ont eu à subir des séquelles importantes sur leur état de santé et le docteur Mérigot de Vierzon t'envoie te reposer en Suisse à Aroza, à la frontière autrichienne.

Au cours de ce séjour tu as eu l'honneur de déjeuner avec Joliot Curie venu faire un exposé sur la désintégration de l'atome. Cette rencontre t'as beaucoup marqué et impressionné.

En été 1945 tu feras la connaissance d'une belle jeune fille, Madeleine Boiteau qui deviendra plus tard Madeleine Ferdonnet. Vous vous êtes mariés le 30 avril 1946. De cette union sont nées trois filles : Annie, Françoise et Claudine, 8 petits enfants et 7 arrières petits enfants.

Début mai 1946 tu rejoins donc ton ancienne entreprise à Vierzon jusqu'en février 1947. Vous arrivez par la suite au 39 de la Rue Jean Bart à Bourges où vous habitez actuellement.

Madeleine rentre aux Ets Militaires en qualité de technicienne chimiste. Pierre travaille chez un artisan ébéniste rue Charlet à Bourges.

Tu rentres ensuite chez Escuret où tu mènes des actions syndicales (débrayages, grèves, etc...). Le patron t'appelle, tu es licencié.

Après quelques mois de chômage, tu rentres à la SNCF en gare de Bourges en Août 1948 comme auxiliaire. Titularisé au statut au bout d'un an comme il se doit et aiguilleur de 1950 à 1954. Ta santé ne te permet plus de faire les 3x8, le médecin t'oriente vers un travail administratif jusqu'à ta retraite en mars 1977.

Ton déroulement de carrière a été grandement péjoré vu tes activités politiques et syndicales, même si certains patrons de la SNCF ont toujours déclaré n'avoir rien à te reprocher.

Il paraît, mais il faudra vérifier, que tu restes le seul cheminot de la gare de Bourges à ne pas avoir eu de demande d'explications, car à la première tu as refusé de répondre. Ca fait, comme diraient certains, une économie de papier pour l'entreprise.

Tu as eu plusieurs responsabilités syndicales que la CGT t'a confiées : délégué au comité mixte, secrétaire général du syndicat CGT des cheminots de Bourges à partir de 1950.

A la CGT, dans ton travail de militant, tu as toujours défendu cette conception d'un syndicalisme de classe, de débats, de rassemblement à partir d'arguments précis qui se situent aux antipodes d'une méthode simpliste et empirique dans lesquels peu de cheminots se reconnaissent.

D'ailleurs nous pouvons le rappeler, ceux qui ont assisté aux assemblées générales en gare de Bourges à l'automne 2007 pendant les luttes, afin de préserver notre régime de retraite, se souviennent de tes interventions précises, très écoutées par les cheminots présents actifs et retraités.

Les retraités étaient dans la lutte avec leurs camarades actifs, c'est une des conceptions et les orientations de notre Fédération CGT des cheminots.

Il faut rappeler aussi, qu'en 1977, aux élections municipales de Bourges tu es élu sur une liste d'Union de la Gauche avec à sa tête le maire communiste Jacques Rimbault.

Pendant dix huit ans tu auras la responsabilité de maire adjoint à la sécurité et aux anciens combattants. En mai 1993, après le décès de Jacques Rimbault, tu deviens l'adjoint de Jean-Claude Sandrier (ici présent).

Pierre a toujours été un combattant pour la justice, les droits, la liberté, le respect de la personne humaine, la paix l'indépendance de la France ...

Pierre a été un défenseur de la république espagnole. Tu fais partie de ces résistants de la première heure qui n'ont jamais abdiqué.

Et c'est en reconnaissance de tous les combats de ta vie que la médaille militaire et la croix de guerre avec palme t'ont été décernées le 8 août 1988.

Enfin, tu as été fait chevalier de la Légion d'Honneur le 26 octobre 1997.

Aujourd'hui, Pierre et Madeleine continuent de résister d'une autre façon dans un combat plus pacifique. Ils interviennent régulièrement en milieu scolaire pour rappeler à une jeunesse attentive, ce que fut cette période de la guerre 39-45, de la résistance et de la déportation.

Leur mot d'ordre : « *Ni haine, ni oubli* ».

Vous aimez rappeler aussi, qu'après la seconde guerre mondiale, la France était exsangue, il a fallu tout reconstruire, les infrastructures routières, ferroviaires, les usines, les hôpitaux, les écoles, etc...

La France s'est relevée grâce à la mise en œuvre d'un programme social révolutionnaire pour l'époque, prenant comme socle le programme du Conseil National de la Résistance (CNR), investissant avant tout dans le social, dont Louis Saillant, Secrétaire de la CGT en a été le Président.

A l'époque, sous la responsabilité et sur propositions des ministres communistes au Gouvernement, comme Ambroise Croizat, Ministre du Travail : création de la Sécurité Sociale, la retraite par répartition, les Allocations Familiales, l'augmentation des salaires de 18 %, création du SMIG (Salaire Minimum Garanti), les prélèvements sur les hauts revenus, les 40 heures effectives, etc...

Les nationalisations de Renault, de l'EdF/GdF avec Marcel Paul que tu as très bien connu, Pierre.

Or, il existe encore aujourd'hui de tristes individus peu recommandables, tel Denis Kessler, ancien n° 2 de la CFDT, vice président du CNPF qui déclarait dans le magazine « Challenge » le 4 octobre 2007 : « *Il faut défaire méthodiquement le programme du Conseil National de la Résistance ...* » en précisant « *le gouvernement s'y emploie* ».

Pierre et Madeleine, avec vous, nous pouvons le dire à la jeunesse, « *les vies de militants sont de belles vies parce qu'elles sont pleines ...* ».

Le syndicalisme, l'engagement collectif pour changer les choses, sont une des plus belles écoles de la vie.

Prendre la CGT comme une nourriture parce que nous en avons besoin et que nous en aurons de plus en plus besoin. Et comme l'a si bien écrit un des plus grands poètes français Victor Hugo : « *ceux qui vivent, sont ceux qui luttent ...* ».

Bien qu'il ne s'agit pas pour nous d'ajouter des années à la vie, nous ne le pouvons pas, mais vous avez ajouté beaucoup de vie à vos années. Mais comme Pablo Néruda a écrit : « *J'avoue que j'ai vécu* ». Madeleine et Pierre vous avez vécu pleinement votre vie et ce n'est pas fini. Vous

êtes restés fidèles aux idéaux de votre jeunesse et c'est tout à votre honneur.

Tous deux vétérans du PCF, toujours syndiqués pour lutter encore de toutes vos forces aujourd'hui comme hier contre cette société de l'argent roi, cette société capitaliste, inhumaine, égoïste qui ravage les femmes et les hommes, qui sacrifie sa jeunesse. Or, comme l'a si justement rappelé Michel Charton au dernier congrès de notre Union Locale : « *... un pays qui sacrifie sa jeunesse n'a pas d'avenir* ».

De cette société là nous n'en voulons plus. Alors que certains pensent simplement à « aménager le système » en gardant de toute façon le disque dur !! Il n'y a pas d'avenir de ce côté-là.

Alors, Pierre et Madeleine, au nom de tous vos camarades, de tous ceux qui ont tenu à être présents et qui nous font l'honneur d'être à vos côtés, mais aussi de tous ceux qui n'ont pu venir, nous vous souhaitons de rester encore longtemps parmi nous et en bonne santé ; c'est notre vœu le plus cher.

Voilà modestement ces quelques mots que l'on m'avait chargé de vous dire et nous sommes persuadés qu'après avoir énuméré un certain nombre d'événements du chemin de vos vies, si riches, si palpitantes à la fois et si remplies, que si c'était à refaire, vous referiez ce chemin là.

Merci Madeleine, merci Pierre et vive la CGT.

Raymond DARD

Secrétaire Général des Cheminots CGT Retraités de Bourges

Augmentation du SMIC au 1^{er} Juillet 2009

Le SMIC a été revalorisé au 1^{er} Juillet 2009 ; il passe donc à **8,82 € de l'heure**.

SMIC mensuel brut :
(base 151,67 h/mois) : 1 337,70 €

A partir de 2010, cette revalorisation aura lieu en principe au 1^{er} janvier.

JOURNEES D'ETUDES

16 Septembre à Châteauroux

Journée d'étude régionale sur « la crise ».

16 Septembre et 17 Septembre (la matinée) à Bourges

Journées organisées par l'INDECOSA CGT 18 sur le thème de « Mieux appréhender et connaître la problématique de l'EAU »

10 Septembre Comité Général de l'UD 18 à Bourges.

2 et 3 Novembre à Bourges

« Egalité Hommes/Femmes »

5 Novembre à Bourges

Forum Régional sur la Formation Professionnelle

Livret A au diapason du libéralisme

L'argent du Livret A ne sert que faiblement à rémunérer l'épargnant, qui lui paie la conséquence de la crise économique par la baisse du taux d'intérêt.

Le Livret A sert à financer le logement social et des projets d'aménagement du territoire (des lignes TGV ou des projets municipaux ou départementaux).

L'ensemble des livrets d'épargne populaire, à l'exemple du livret développement durable qui sert à financer les projets des PME, ont des taux indexés sur le Livret A.

Pour tous ces emprunteurs, que ce soit les bailleurs « sociaux » ou les entreprises, plus le taux de rémunération du Livret A est bas, moins les crédits coûtent cher.

INDECOSA-CGT exige le maintien d'un taux d'intérêt qui se situe dans la moyenne des taux d'emprunts actuels.

Montreuil, le 17 juillet 2009

Une taxe de plus ? Une taxe de trop !

Voici la nouvelle trouvaille du gouvernement pour financer la suppression de la taxe professionnelle. Il pourrait, une fois de plus, taxer tous les consommateurs et continuer à accorder des baisses de cotisations sociales aux entreprises.

Les propositions de la commission sur la « contribution climat-énergie » (CCE), publiées ce jour dans la presse, prônent la mise en place d'une taxe carbone. Elle serait accompagnée de compensations « partielles et transitoires » pour les ménages les plus modestes.

Pour une tonne de CO² estimée à 32 € en 2010, cette taxe pourrait se traduire par une augmentation de + 7,7 centimes d'euros pour l'essence, + 8,5 centimes d'euros pour le gazole et + 15 % pour la facture de gaz... Addition probable pour certains foyers : 300 € par an !

D'autre part, l'augmentation de l'essence entraînerait une hausse des prix des produits qui serait encore une fois supportée par les consommateurs. INDECOSA-CGT se prononce contre cette « double peine » qui leur serait infligée.

Trop c'est trop !

Si on veut inciter les consommateurs à modifier leurs comportements, pour INDECOSA-CGT, il faut tout simplement :

- mettre en place une véritable politique de transports collectifs, en lien avec l'aménagement du territoire, basée sur les besoins des usagers et non sur des critères de rentabilité.
- accélérer la construction de logements de qualité accessibles à tous.

INDECOSA-CGT dénonce un alourdissement des charges, au moment où le pouvoir d'achat des consommateurs (actifs ou retraités) est de plus en plus mis à mal.

Montreuil, le 23 juillet 2009

La banalisation du travail le dimanche est une hérésie sociale !

Le président de la République impose le travail le dimanche et amnistie les grands groupes de la distribution qui ouvrent dans l'illégalité leurs magasins le dimanche.

La banalisation du travail le dimanche est une hérésie sociale dans une période où la société française tend à se morceler. Le repos dominical permet de lutter contre l'éclatement de la société par un temps social partagé. En banalisant le travail le dimanche, on contribue à fragiliser encore davantage la sphère familiale, ce qui aura d'importantes conséquences pour notre société. On reproche déjà ici ou là, aux parents d'être absents ou démissionnaires. Qu'en sera-t-il, quand ils auront perdu le dernier jour où ils peuvent encore s'occuper de leurs enfants ?

Cette loi est une tromperie économique. Le travail le dimanche ne crée pas de richesses supplémentaires, contrairement aux affirmations répétées de Xavier Bertrand. Le pouvoir d'achat des ménages déjà affaibli, ne les fera pas consommer plus. L'économie ne sera pas relancée par cette mesure, mais l'emploi sera davantage menacé. Diverses études montrent qu'un emploi créé dans la grande distribution aboutit à la destruction de trois emplois dans le commerce de proximité.

Le travail dominical engendrera de nouveaux coûts (déplacements, chauffage, etc.) qui seraient en contradiction avec nos engagements environnementaux. Des dérogations existent déjà pour permettre dans les zones touristiques des aménagements à la règle. Banaliser le travail dominical est une mesure qui coûtera plus socialement, économiquement et socialement qu'elle ne rapportera.

Le choix du gouvernement et du patronat de déréglementer le repos dominical est un enjeu de société. Elle vise à supprimer toutes possibilités de cohésion sociale.

C'est pour l'ensemble de ces raisons qu'INDECOSA-CGT est résolument opposée au travail du dimanche et à l'ouverture des magasins le dimanche.

Montreuil, le 17 juillet 2009

Logement: l'alibi environnemental pour polluer le pouvoir d'achat des Français

Le projet de loi relatif à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement ouvre un chantier considérable pour le logement locatif.

L'article 5 de ce texte prévoit en effet, que l'Etat se fixe comme objectif que l'ensemble du parc de logements soit rénové afin de réduire la consommation d'énergie.

Le gouvernement prévoit de faire supporter le coût de la rénovation par les locataires, en imposant une hausse de loyer de 20 € par mois.

Alors que la baisse de la rémunération du taux du Livret A permettrait à l'Etat de financer en grande partie les rénovations de l'habitat locatif.

Cette nouvelle ponction est dans la même veine que la loi Boutin : faire payer de plus en plus cher le droit de se loger, alors que les propriétaires de logements « sociaux » ou privés reçoivent des aides de plus en plus conséquentes des pouvoirs publics.

INDECOSA-CGT est fermement opposée à cette nouvelle ponction qui vient après l'annonce de multiples hausses.

Montreuil le 17 Juillet 2009

Nouvelles règles de représentativité

Précisions de la Cour de Cassation

L'encre de la loi du 20 Août 2008 sur la représentativité syndicale était à peine sèche que les organisations patronales, Medef en tête contestaient l'implantation de syndicats CGT et la nomination de représentant syndical ou de délégué syndical.

Si les premiers juges avaient des décisions mitigées, la Chambre Sociale de la Cour de Cassation, dans quatre arrêts du 8 juillet dernier a clairement précisé l'objet de la loi dans un sens favorable aux salariés et au déploiement syndical.

En clair :

- > La liberté syndicale est protégée,
- > Les tentatives patronales pour utiliser la loi du 20 août 2008 comme barrière à l'implantation syndicale sont rejetées.

A cet égard, la Cour de Cassation précise que l'adhésion d'un salarié à un syndicat relève de sa vie personnelle et ne peut être divulguée sans son accord.

Qu'en outre, le Code du Travail exige pour la constitution d'une section syndicale la présence d'au moins deux adhérents dans l'entreprise.

Qu'en cas de contestation de l'existence d'une section syndicale, il incombe au syndicat d'apporter des éléments de preuve utiles à établir la présence d'au moins deux adhérents à l'exclusion des éléments susceptibles de permettre l'identification des adhérents du syndicat, dont seul le juge peut prendre connaissance.

Cet arrêt que nous qualifions d'excellent, coupe court à l'exigence patronale d'avoir connaissance de la liste nominative des adhérents du syndicat, surtout lorsque l'on sait avec quelle hargne les patrons éliminent les syndicalistes en particulier CGT des entreprises.

De plus, la présence du syndicat «dans le champ géographique et professionnel» de l'entreprise (ou de l'établissement) ne suppose pas que le syndicat ait des adhérents dans tous les établissements de l'entreprise.

Deux adhérents suffisent à condition que les statuts de l'organisation qui désigne couvrent bien le champ dans lequel est créée la section et la désignation du délégué syndical ou des représentants de la section syndicale, désignation qui peut être concomitante à la création de la section.

Enfin, pour ce qui concerne la période transitoire avant l'organisation d'élections professionnelles suite à la loi du 20 août, la Cour de Cassation, a là encore infligé un camouflet au patronat en précisant « qu'à défaut de règle contraire dans la loi, la représentativité d'un syndicat affilié à une des confédérations reconnues représentatives antérieurement à l'entrée en vigueur de la loi du 20 août 2008 ne (peut) être contestée.

Il s'agit donc toujours d'une présomption irréfragable, donc qu'on ne peut récuser.

Gageons que ces décisions de la Cour Suprême calmeront les velléités d'un patronat toujours plus arrogant.

Philippe Vapelle



FINANCES UD

Lors du précédent bulletin de l'UD nous alertions les syndicats de bien vouloir veiller à reverser les cotisations encaissées à CoGÉTise afin que chaque structure départementale (UD, UL, USR) perçoive la part leur revenant.

A la moitié de l'année, alors que les adhésions sont en augmentation, l'UD n'a encaissé que 36 % des cotisations par rapport à 2008, ce qui entrave énormément son fonctionnement quotidien.

D'autre part, la ***Souscription*** (dont les billets ont été adressés à tous les syndicats) ***reste pratiquement sans réponse.***

A travers ce Bulletin nous lançons donc un nouvel appel à chaque syndicat. Merci.

La Commission Financière et de Contrôle de l'UD